



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

3/07/2014

Dossier complet le

3/07/2014

N° d'enregistrement

F05214P0069.

1. Intitulé du projet

BROMELIA - POLE SANTE SAINT-HERBLAIN

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Association Hospitalière de l'Ouest

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Bernard BENSADOUN - Directeur Général

RCS / SIRET

8 5 8 8 0 0 7 1 7 0 0 0 3 6

forme juridique

SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
36° Travaux ou constructions soumis à permis de construire, sur le territoire d'une commune dotée, à la date du dépôt de la demande, d'un PLU ou d'un document d'urbanisme en tenant lieu ou d'une carte communale n'ayant pas fait l'objet d'une évaluation environnementale.	<p>Travaux ou constructions réalisés en une ou plusieurs phases, lorsque l'opération crée une SMON supérieure ou égale à 10 000 mètres carrés et inférieure à 40 000 mètres carrés.</p> <p>Surface de plancher créée 26 000m² :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur ZAC de La Baule : 17 000m² - hors ZAC de la Baule : 9 000m²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Pôle de santé comprenant :

- 1 bât existant dit "Claude Bernard" : clinique médico chirurgicale comprenant 1 bloc opératoire de 16 salles, un bloc obstétrique, 300 lits et places compris maternité, une logistique centralisée (pharmacie, cuisine...), des consultations.
- 1 bât créé dit "Central" comprenant un service d'imagerie, le restaurant du personnel, un centre de réunion et des consultations
- 1 bât créé dit "Ophtalmo" comprenant des consultations d'ophtalmologie
- 1 bâtiment créé dit "La Baule" : clinique médico chirurgicale comprenant 1 bloc opératoire de 19 salles, 150 lits et places, 1 plateau technique laboratoire, 1 unité de dialyse médicalisée de 18 lits, 1 stérilisation
- 1 parking silo de 450 places

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

4.2 Objectifs du projet

Création d'un pôle de santé regroupant les activités de :

- la polyclinique de l'Atlantique,
- La clinique Saint-Augustin,
- La clinique Jeanne d'Arc (centre de la main),
- Un plateau technique laboratoire d'analyses médicales,
- Une unité de dialyse médicalisée,
- Un centre de consultations,

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Aménagements extérieurs :

- Voiries et parking : création d'une voirie de liaison logistique / personnel interne au site, d'un parking, ainsi que des réseaux en tranchées sous voirie.
- Espaces verts : aménagement de surfaces tampons avec les mitoyens formant rétention.

Bâtiments neufs (La Baule, Central, Ophtalmo) :

- Terrassements généraux avec évacuation des terres excédentaires,
- Fondations de type superficiel,
- Superstructure en béton armé montée par grues à tour (env. 4 grues prévues sur le chantier),
- Façades type bardage sur isolation extérieure, mis en oeuvre par nacelles,
- Aménagements intérieurs traditionnels avec cloisonnement en plaques de plâtre, menuiserie bois
- Corps d'état techniques : groupes électrogènes, chaufferie, production de froid par groupes monoblocs, traitements d'air...

Parking Silo : parking largement ventilé en structure béton ou métal

Bâtiment Claude Bernard: restructuration partielle (5 000m² sur 30 000m²)

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Exploitation d'un établissement de santé - activité de soins et accueil de patients :

- en hospitalisation complète dans le cadre d'une opération chirurgicale ou en hospitalisation de médecine
- en ambulatoire dans le cadre d'une opération chirurgicale
- en hospitalisation de maternité
- en chimiothérapie ambulatoire
- en dialyse quotidienne
- en urgence pour la chirurgie de la main
- en consultations

Les activités médico chirurgicale de la clinique sont :

- Bâtiment Claude Bernard : Bloc obstétrique et maternité, chirurgie vasculaire, thoracique, gynécologique, urologique, digestive, gastroentérologie (centre d'endoscopie), chimiothérapie ambulatoire
- Bâtiment La Baule : Chirurgie ophtalmologique, ORL, stomatologie, orthopédique, chirurgie de la main, Unité de dialyse médicalisée.
- Bâtiment Central : consultations orthopédie, anesthésie, neurologie, cardiologie...
- Bâtiment Ophtalmo : Consultations ophtalmologie

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Aucune :

ICPE en déclaratif sur rubriques 1156.3, 1220.3, 1432.2.b, 2910.a.2

Loi sur l'eau déclaratif : emprise terrain 7,8Ha en point haut, donc sans bassin versant amont

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Ce formulaire est rempli dans le cadre du dépôt de permis de construire du projet BROMELIA.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
TERRAINS	
- ZAC :	2,8Ha
- hors ZAC :	5 Ha
Bâtiments sur ZAC : La Baule - Surface plancher	17 000m ²
Parking - Places	450 places
Bâtiments hors ZAC : Central - Surface plancher	6 500m ²
Ophthalmo - Surface plancher	2 500m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Rue Claude Bernard
et Bd de la Baule
44800 SAINT-HERBLAIN

Coordonnées géographiques: Long. 1° 36' 38" Lat. 47° 13' 34"

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 13°, 28° c) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ? PC1 : 26/06/1991 et PC2 (maternité) 09/05/2000

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Le projet s'inscrit dans le projet de ZAC de la Baule.
Cette ZAC a été créée en février 2012 et approuvée en conseil communautaire en février 2013. Elle a fait l'objet d'une étude d'impact soumise à enquête publique en septembre 2012, et s'est accompagnée d'une révision simplifiée du PLU validée également en février avril 2013. A ce titre, nous joignons en annexe l'étude d'impact faite dans le cadre de la ZAC, les orientations d'aménagements et la notice explicative de la révision du PLU.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

TERRAINS hors ZAC :

Bât. créés construits en lieu et place du parking de la maternité de la Polyclinique de l'Atlantique

TERRAIN ZAC :

Terrains non bâtis situés en zone de renouvellement urbain UPb3 (voir ci-dessous)

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation ; Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Modification du PLU du 19 avril 2013

Terrains situés en zone UPb3 (extrait PLU ci-dessous) :

La zone UPb est une zone de renouvellement urbain destinée au développement d'un tissu urbain diversifié dans le respect des objectifs de mixité urbaine et du caractère d'entrée d'agglomération du site. La zone UPb s'organise autour du Boulevard de la Baule, axe structurant de déplacements requalifié.

le secteur UPb3, à vocation de pôle d'activités liées à la santé, correspondant à l'emprise de la Polyclinique de l'Atlantique ainsi qu'à son extension future le long du boulevard de La Baule ; le secteur UPb3 comprend deux sous-secteurs UPb3a (extension) et UPb3b (pôle existant).

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non
(ZAC) (hors ZAC)

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention des Risques Inondations de la Loire aval dans l'agglomération nantaise concerne entre autres la commune de Saint-Herblain et a été approuvé en février 2014. Le projet n'est pas situé en zone inondable
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Diagnostic des sols fait par ARCADIS en fév. 2012 (hors ZAC) et mars 2014 (ZAC)
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un réseau de drainage périphérique aux bât. est prévu. Il est destiné à reprendre les eaux de ruissellement. Les bâtiments n'ayant pas de sous-sol, il n'y a pas de modification prévisible des masses d'eaux souterraines.
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les déblais seront supérieurs aux remblais. Cependant, l'altimétrie des bâtiments a été étudiée pour coller à la topographie du site et minimiser ainsi l'excédent de matériaux, tout en respectant les liaisons fonctionnelles nécessaires au bon fonctionnement du pôle de santé.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Oui sur les terrains de la ZAC. Ces perturbations ont déjà été évaluées par l'étude d'impact de la ZAC. Non sur les terrains hors ZAC, qui sont actuellement occupés par un parking sur terre-plein.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet fera l'objet d'une étude acoustique : Les installations techniques (groupes froids, groupes électrogènes, CTA) sont soit en local technique, soit en enclos acoustique. <input type="checkbox"/> Le projet est concerné par le bruit lié au bd de la Baule qui sera traité l'isolement acoustique des façades.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les rejets des chaufferies (SO ₂ , Nox, CO et poussières) seront maintenus en dessous des seuils règlementaires définis par l'arrêté du 20 juin 2002.
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rejets eaux pluviales: EP de voirie traitées par séparateur hydrocarbures. Rétention à la parcelle de 1000m ³ (sur toiture, en noue ou chaussée réservoir) pour respecter le débit de fuite de 3l/s/Ha. Rejets eaux usées : Les EU sont rejetées au réseau public situé Avenue Claude Bernard (débit suppl. 7l/s)
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Effluents de laboratoire : Effluents toxiques stockés en bidon et évacués par un prestataire en filière règlementaire. Autres effluents traités selon règlementation avant rejets au réseau EU). Déchets DAOM et DASRI collectés par un prestataire agréé (contrat privé clinique) et traités selon règlementation.
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

4.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet est pour partie intégré au projet de ZAC de la Baule.
Voir descriptif de la ZAC en annexes.

4.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet BROMELIA devrait être dispensé d'étude d'impact car :

- 1 - Le projet de ZAC comprenant le pôle de santé a déjà fait l'objet d'une étude d'impact sur un périmètre plus large que celui de la ZAC, qui a été soumise à enquête publique dans le cadre de la procédure d'approbation de la ZAC.
- 2 - Le PLU a été modifié (modification du 19 avril 2013) sur une zone plus large que la ZAC de la Baule, intégrant tout le terrain d'assiette du projet. Ce PLU a fait l'objet d'une évaluation environnementale concernant les terrains de la ZAC (voir notice explicative en annexe).
- 3 - Les bâtiments créés hors ZAC ont une surface de plancher inférieures à 10 000m² et sont implantés sur le parking actuel de la maternité, qui est une zone imperméabilisée et très peu végétalisée.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 6 : Etude d'impact ZAC de la Baule
Annexe 7 : Modification PLU Saint-Herblain du 19/04/2013 7.1 - Notice explicative 7.2 - Orientation d'aménagement
Annexe 8 : Présentation du projet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Saint-Herblain le, 02/07/2014

Bernard Bensadoun - Directeur Général Délégué

Signature

